



## CR N° 4 de la visioconférence 20210429

Rédaction : le secrétaire C. Baizet

Ligues non représentées : Réunion

Excusés : Méditerranée

Invités : J-J BODIN et F. POUILHE

Connexion : 17h50

Début de séance : 18h05

### Ordre du jour :

- 1) Formation des dirigeants
- 2) Questions diverses

### **Préambule**

Marcel DEJARDIN :

- Avec Christian BAISET nous rejoignons François POUILHE à la Commission fédérale formation des dirigeants présidée par Jean Jacques BODIN qui souhaite partager avec les responsables des ligues.
- La formation se dote d'une action fédérale dédiée pour informer et former les dirigeants des clubs. Il est nécessaire de favoriser la notion d'équipe dirigeante avec répartition des tâches quel que soit la structure concernée. Trop souvent le président d'un club est seul, sans équipe et sans perspective d'avenir. Par ailleurs, il est important que les clubs soient représentés au sein des Comités départementaux et des Ligues. Ces dernières doivent participer au sein des instances élues ou commissions organiques de la FFBillard. Pour imager ses propos, Marcel partage l'écran avec la présentation du carré magique, structurant la FFTT.

François POUILHE :

- Demande comment la séance va se dérouler, et si la rédaction des supports et des documents relatifs à la formation des dirigeants concerne cette réunion ? Notre commission a des attentes, la formation des dirigeants est une façon de limiter le facteur risque que représente la pyramide des âges en facilitant le renouvellement des dirigeants. On ne devient pas dirigeant du jour au lendemain et les nouveaux élus doivent pouvoir s'appuyer sur une formation pratique qui repose principalement sur trois axes :
  - 1) Identifier les besoins des clubs et des ligues
  - 2) S'appuyer sur les retours d'expériences des ligues les plus structurées, sur les organismes de formation institutionnels et l'organisation des autres fédérations sportives.
  - 3) Travailler à 4 ou 5 plutôt qu'avec un représentant par ligue, pour plus d'efficacité. Un forum pourrait faciliter l'échange d'expériences entre les Ligues et la Commission.



Marcel DEJARDIN :

Pour donner un avis sur la formation des dirigeants le Conseil des Ligues souhaite en débattre préalablement avec les représentants de la Commission fédérale. L'objet de cette réunion est aussi de contribuer au travail qui sera fait par la Commission fédérale en charge de rédiger les documents fédéraux de cette formation. Ainsi chaque Ligue pourra disposer d'un outil de formation partagé et activer un plan de formation des dirigeants des clubs en lien avec les orientations fédérales.

Les phrases clés du tour de table :

- Jeune président, j'ai été étonné de ne pas avoir d'explications sur la fonction. Aujourd'hui je suis favorable à proposer une formation aux dirigeants des clubs et des Ligues, c'est à mon sens le rôle de la FFB que de proposer cette formation pour officialiser et crédibiliser la fonction de président.
- Si les élus sont bons animateurs ça marche tout seul, pour les autres, il faut pouvoir disposer d'une offre de formation qui vienne d'en haut.
- La FFB travaille actuellement, avec le concours du Ministère des Sports, sur les organes déconcentrés, leur rôle et leur formation. Si ce travail n'est pas simple à opérer en présentiel, la possibilité de le faire à distance le rend plus facile.
- Un dirigeant qui veut mener sa barque à sa guise n'acceptera pas facilement une formation alors que d'autres en ressentiront la nécessité. Regrouper les gens localement, par territoire sportif ou CD, autour d'un correspondant de territoire qui fait la relation utile entre clubs, commissions organiques et instances de la Ligue. Il anime le groupe, présente les actions de la ligue (programme ETR, dispositions financières, projet de club...) et écoute les clubs pour faire remonter leurs attentes et déceler celles et ceux qui ont besoin d'une formation. Utiliser tous les moyens (CNOS, CROS, FFB, expériences ligues et Clubs...) pour tenter de répondre chaque année aux besoins de formation des dirigeants ainsi identifiés localement.
- Les dirigeants sont dissuadés par les difficultés alors qu'une offre de formation les boosterait certainement.
- Rassurer les dirigeants avec une ligne conductrice fédérale de formation des dirigeants.
- On ne peut pas obliger les personnes à la formation, mais regroupées localement elles seront plus à même d'accepter.
- Donner envie à celles et ceux qui ne veulent pas se former, les motiver par une formation attractive, non réductrice, plutôt valorisante.
- Mettre en place des outils pour que les dirigeants ne soient plus livrés à eux même et faire évoluer ces outils au fur et à mesure. On ne réinventera pas ce qui existe déjà, il faut s'appuyer sur ce qui se fait notamment dans les autres fédérations sportives.
- En effet les outils de formation des dirigeants font cruellement défaut. Deux niveaux semblent se dessiner, celui des outils communs disponibles au niveau fédéral et l'évaluation des besoins des clubs plus ou moins structurés, que la ligue peut assumer sur le terrain.
- Qu'entend-on par formation, ne s'agit-il pas plutôt d'informations ? Nous parlons essentiellement des guides pour savoir comment ça fonctionne mais pas de module de formation à proprement parlé dispensé par des formateurs qualifiés.
- Evidemment les deux s'imbriquent : exemple en matière d'arbitrage d'une part tu deviens arbitre en passant les examens via un module de formation et d'autre part tu disposes d'un code de l'arbitrage pour l'information sur les conditions et pratiques de l'arbitrage.

- Quel est l'intérêt pour un président de disposer d'une formation fédérale ? Est-ce en opposition avec le libre arbitre d'un dirigeant de club ? Devenir une véritable institution sportive nécessite aussi un cadre fédéral avéré en matière de formation des dirigeants.
- Nous organisons chaque année une formation financière via le CROS et l'ETR, visite les clubs et explication aux dirigeants ce qu'il faut faire. Un colloque formation est organisé par Comité départemental pour exposer les structures fédérales et celles décentralisées, puis aborder l'organisation des clubs. Les CR de leur AG sont systématiquement envoyés au Comité départemental et à la Ligue. Nous faisons cela tous les ans, comme nous proposons à chaque président de club, la formation CFA. Les statuts précisent que les membres siégeant dans les instances extérieures sont nommés par l'AG. Toutes ces mesures dépendent du développement.
- Les entités institutionnelles CROS et CNOS dispensent des formations généralistes. Les élus des clubs ne sont pas dépourvus de compétences. Les exigences fédérales sont réelles et pas toujours respectées et nous notons des lacunes comptables chez certains dirigeants de club.
- Des dispositifs existent, mais l'important est la formation spécifique « billard » qui devrait s'adresser autant aux licenciés qu'aux dirigeants. Se former pour élaborer un Projet Sportif Territorial, faire une demande d'aide financière auprès d'une Institution ou de l'ANS au travers un Projet Sportif Fédéral.
- Depuis 8/10 ans nous avons un programme annuel de formation des dirigeants dispensé par l'ETR sur 2 journées avec préinscription (12 candidats par an les bonnes années, aucune obligation et ceux qui viennent sont les + motivés). Quatre modules structurent cette formation :
  - ✓ responsabilités des dirigeants, fonctionnement fédéral
  - ✓ projet club sportif et associatif
  - ✓ comptabilité
  - ✓ utilisation des outils informatiques fédéraux (inscriptions, licences, Pass'scolaires, enregistrements résultats sportifs...)
- Des modules qui, en leur temps, ont été transmis à la FFB et à d'autres ligues.
- Des ligues ont déjà des documents opérationnels, il serait dommage de ne pas partager et travailler à partir de ces pratiques ainsi que celles des autres Fédérations sportives.
- C'est très formateur de parler formation ! (Éric DORIZON)
- La formation ne doit pas faire tourner le dos des dirigeants. Attention à la contre-performance d'une formation trop structurée, jugée invasive par certain.
- La présentation de l'offre de formation portée à la connaissance des clubs doit pouvoir être discutée par ces derniers. A l'issue d'une formation, la remise d'un document officialisant la formation renforcerait la reconnaissance du responsable récipiendaire.
- Jean Jacques BODIN précise l'objet de la Commission fédérale de formation des dirigeants dont il est membre avec François POUILHE et a le plaisir de compter sur la participation de Christian BAISET et Marcel DEJARDIN. Examiner la situation, collecter les besoins au travers de cette réunion, est une première étape. La formation doit s'adresser à tous les responsables de club et pas seulement au président. Il faudra d'abord créer un outil d'informations et le faire connaître, puis créer des modèles ou modules de formation. Diffuser les infos en continu avec un référent sur le terrain pour aider et guider les dirigeants des clubs. Les référents de Ligue pourraient recevoir une formation via des formateurs FFB afin qu'ils puissent agir auprès des Comités départementaux et des Clubs.



- Marcel DEJARDIN partage en exemple, le module formation du site FTTT
- Les Ligues doivent être à l'initiative sans forcément en passer par une uniformisation d'approche des clubs sur la formation des dirigeants. Ne pas exiger que le référent soit opérationnel à l'échelle de la Ligue ou du Comité départemental ou du territoire sportif.
- Les présidents de Ligue doivent appliquer les directives fédérales dans tous les domaines avec les outils mis à disposition par la Fédération.
- Il faut faire attention au normatif et de ne pas trop vouloir imposer. Certes il y a les codes et les outils mais aussi la psychologie et la stratégie d'approche des Comités départementaux et des Clubs. Il faut s'appuyer sur les connaissances et compétences locales. Dans l'histoire des Ligues, celles qui ont attendu que la FFB propose, ont, sur certains sujets, certainement été en mal de répondre totalement à la demande des clubs.
- Les supports doivent être communs donc fédéraux, l'approche et l'organisation plus locale plutôt sous forme de préconisations.
- Confier la formation des dirigeants à l'ETR ou non est une décision de chaque Ligue
- La place de la professionnalisation face à la volonté et disponibilité des bénévoles (ceux payés et ceux non rémunérés). Attention au transfert des compétences aux professionnels et à leur libre arbitre.
  
- François POUILHE résume :
  - ✓ Besoin de guides de formation et de modes opératoires d'accompagnement des clubs de billard
  - ✓ Formations généralistes auprès des CROS et CDOS
  - ✓ Informations générales sur les structures, leurs rôles, leurs élus, leur moyens, les orientations... (fédérales et déconcentrées)
  - ✓ Voir les autres supports de formation dirigeants des autres ligues.
  - ✓ Faire un programme de formation pour les nouveaux dirigeants.
  - ✓ La formation des formateurs référents
  - ✓ Création d'un forum pour que les ligues puissent échanger entre elles et avec la commission fédérale de formation des dirigeants.
  - ✓ François se propose d'être administrateur de ce forum (blog limité aux seuls représentants des ligues)
  - ✓ Ne pas pouvoir éditer sous anonymat, interdire les pseudos et instituer une modération.
  - ✓ Si c'est le Conseil des Ligues qui en est le centre d'intérêt il ne faut pas être orienté contre les décisions des Ligues ou du Comité directeur de la FFB.
  - ✓ Plan d'action à proposer aux ligues avec retour de ces dernières.



## 1) Questions diverses

1.1 Les postes de Coordonnateur et de Secrétaire du Conseil de Ligue seront assumés jusqu'à la date de la prochaine AG fédérale. A la première réunion du Conseil des Ligues qui s'en suivra, les représentants des Ligues éliront un Coordonnateur et un Secrétaire.

1.2 Réponse négative de la FFB à notre recommandation concernant les licences tardives. La ligue de Bretagne a pris le parti de répondre par lettre à la FFB. Dont acte.

S'ensuit un échange au cours duquel il est proposé de réunir, dans la mesure du possible, le Conseil des Ligues avant le Comité directeur fédéral.

Le coordinateur du Conseil des Ligues  
Marcel DEJARDIN